



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Consommation
et Corporations Canada

Legal Metrology

Métrieologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-4312

OCT 18 1988

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the
Minister of Consumer and Corporate
Affairs under application by:

Accordée en vertu du pouvoir statutaire
du Ministre de Consommation et Corpor-
ations à la demande de:

Albert Berg Ltd.
1 Hafis Road
Toronto, Ontario
M6M 2V6

for the following device(s):

pour (les)l'appareil(s) suivant(s):

DEVICE TYPE /
TYPE D'APPAREIL:

MANUFACTURER /
FABRICANT:

Electronic Computing Scale/Balance
calculatrice électronique

Kubota Ltd.
2-47 Shikitsuhighashi 1-chome
Naniua-Ku Osaka 556-91 Japan/Japon

MODEL DESIGNATION(S) /
DÉSIGNATION DU(DES) MODÈLE(S):

RATING-CAPACITY-RANGE(S) /
CLASSEMENT-CAPACITÉ-ÉTENDUE(S):

LA ONE

15 kg x 0.005 kg
OR/ou
30 lb x 0.01 lb

NOTE: This approval applies only to
devices, the design, composition,
construction and performance of which
are, in every material respect,
identical to that described in the
information submitted; and are typified
by the sample(s) submitted by the
applicant for evaluation for approval
in accordance with sections 14 and 15
of the Weights and Measures Regula-
tions. The following is a summary of
principal features only.

REMARQUE: La présente approbation ne
vise que (les)l'appareil(s) dont la
conception, la composition, la
construction et le rendement sont
identiques, en tout point, à celui
(ceux) qui est(sont) décrit(s) dans la
documentation reçue et pour lequel
(lesquels) des échantillons représenta-
tifs ont été fournis par le requérant
aux fins d'évaluation, conformément aux
articles 14 et 15 du Règlement sur les
poids et mesures. Ce qui suit est une
brève description de leurs principales
caractéristiques.

Canada

SUMMARY DESCRIPTION:

The approved device is an electronic digital price computing scale that utilizes an A/D converter and a microprocessor for processing the signals for weight and price.

Weight is sensed by a single bending beam load cell mounted on the base of the device, and which supports a load spider and a stainless steel platter. The load cell is protected from overloading by means of adjustable stops.

The means for levelling is provided by a bullseye level and four lockable levelling feet.

Both operator and customer displays have annunciators that indicate Tare, Zero, Pre-Pack, kg and 100 gram pricing.

The operator's control panel is a flush membrane keyboard fitted with 20 buttons as follows:

- Ten numeric buttons designated 0 through 9 which are used for setting functions such as unit price and preset tare.
- "ZERO" for setting the device to zero.
- "TARE" to enter the weight on the platter as a tare or for setting a preset tare via the numeric buttons.
- "PREPACK" for setting the device into a save or prepack condition.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

L'appareil approuvé est une balance électronique, à affichage numérique, de calcul du prix, qui est munie d'un convertisseur analogique-numérique et d'un microprocesseur pour le traitement des signaux de poids et de prix.

Le poids est capté par une seule cellule de pesage de flexion installée dans le socle de la balance et sur laquelle est monté une araignée de chargement et un plateau en acier inoxydable. La cellule de pesage est protégée contre les surcharges grâce à des butées réglables.

Le nivellement de la balance est assuré par un niveau à bulle et quatre pieds de nivellement verrouillables.

Les deux dispositifs d'affichage de la balance, celui du client et celui de l'opérateur, comportent des voyants pour indiquer les modes suivants: la tare, le zéro, le pré-emballage, le calcul du prix au kg ou aux 100 grammes.

Les commandes de l'opérateur sont réunies sur un clavier comportant les 20 touches à effleurement suivantes:

- dix touches numériques désignées 0 à 9 et utilisées pour des fonctions comme la fixation du prix unitaire et la prédétermination de la tare;
- une touche "ZERO" pour la mise à zéro de la balance;
- une touche "TARE" pour la fixation du poids placé sur le plateau comme étant la tare ou pour la prédétermination d'une tare à l'aide des touches numériques;
- une touche "PRÉ-EMBALLAGE" servant à régler la balance en mode de sauvegarde ou de pré-emballage;

SUMMARY DESCRIPTION: Continued

- "100 GRAM" for setting the device into 100 gram pricing mode.
- "AUTO" for setting the device into an automatic print mode.
- "PRINT" or "TOTAL PRINT" used for setting an optional printer into a print command.
- "CLR" for clearing previous information.
- Two "BLANK" buttons are also provided with no functions.

The coarse zero and span adjustments are located within the scale housing and can be sealed using a lead and wire seal or a tamper proof paper seal, however, the design is such that it does not meet the requirements of SGM1/12.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is granted accordingly, pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

- Une touche "100 grammes" pour régler la balance en mode de prix aux 100 grammes.
- Une touche "AUTO" pour régler la balance en mode d'impression automatique.
- Une touche "PRINT (impression)" ou "TOTAL PRINT (impression totale)" utiliser pour régler une imprimante optionnel en commande d'impression.
- Une touche "CLR (effacement)" pour effacer l'information précédente.
- Deux touches "BLANK (vide)" sans aucune fonction sont également présentes.

Les dispositifs de réglage brut du zéro et de la portée sont logés dans le boîtier de la balance et peuvent être scellés au moyen d'un fil métallique et d'un plomb ou d'un sceau en papier inviolable. La balance n'est toutefois pas conçue pour être scellée conformément aux exigences de la directive ministérielle SGM1/12.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du(des) type(s) d'appareil(s) identifié(s) ci-dessus a(ont) été évalué(s) conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Par conséquent, une approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite loi.

APPROVAL: Continued

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Verification of conformity is required in addition to this approval. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. Inquiries regarding inspection and certification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

APPROBATION: Suite

Le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Outre la présente approbation, une vérification de conformité est requise. Les exigences de marquage sont définies dans les articles allant de 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la certification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada.



W.R. Virtue

Chief
Legal Metrology Laboratories

Chef
Laboratoires de Métrologie légale

FILE/Dossier: 06922-AP-ML-88-0011
PROJECT/Projet: AP-ML-88-0011

OCT 18 1988

